



assoph0793@orange.fr <http://www.assoph.org/assoph.org/Accueil.html>

Communiqué de Presse

3 août 2016

Après l'assassinat en Irlande de Sophie Toscan du Plantier le 23 décembre 1996, une procédure judiciaire a été ouverte en France, le 17 janvier 1997, parallèlement à celle mise en œuvre par la justice irlandaise.

Madame Nathalie TURQUEY, magistrate chargée de l'instruction, a rendu le 27 juillet 2016 une ordonnance de mise en accusation, pour homicide volontaire, du sieur Ian BAILEY (citoyen britannique résidant en Irlande), devant la Cour d'assises de Paris.

Conjointement, un second mandat d'arrêt européen a été émis à son encontre le 13 juillet 2016 et notifié aux autorités irlandaises.

L'ASSOPH prend acte de cette décision, qui intervient près de 20 ans après la mort tragique de Sophie TOSCAN du PLANTIER : elle constitue une étape essentielle dans la recherche de la vérité sur un crime que la justice irlandaise n'a pas été jusqu'à présent en mesure d'élucider.

PARIS, le 3 août 2016